

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES ARMÉES

Avis de concours d'admission à l'École polytechnique en 2020 (filières MP et PC)

NOR : ARMA2013391V

Le présent avis annule et remplace l'avis relatif au concours d'admission à l'École polytechnique en 2020 (filières MP et PC), publié au *Journal officiel* de la République française le 12 décembre 2019, pour tenir compte des mesures d'urgence sanitaire imposées par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.

L'arrêté du 17 novembre 2016 modifié relatif au concours d'admission à l'École polytechnique fixe les conditions relatives au concours d'admission à l'École polytechnique dans les différentes filières.

Les épreuves écrites des filières se dérouleront dans le cadre de banques d'épreuves écrites mises en place entre l'École polytechnique et les Ecoles normales supérieures dans le cadre de l'arrêté du 1^{er} mars 2011 modifié portant création de banques d'épreuves écrites communes aux concours d'admission à l'École polytechnique et aux écoles normales supérieures par les filières mathématiques et physique (MP) et physique et chimie (PC).

Le présent avis précise, en application de l'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2016 précité, ces dispositions en ce qui concerne le concours de l'année 2020.

Inscription des candidats et candidates

Les candidats et les candidates doivent suivre la procédure d'inscription décrite sur le site Internet du service concours écoles d'ingénieurs, à l'adresse suivante : <http://www.scei-concours.fr> (service concours écoles d'ingénieurs, BP 4410, 31405 Toulouse Cedex 4).

Liste des centres d'épreuves écrites

Les candidats et candidates choisissent parmi les villes suivantes le centre d'épreuves écrites dans lequel ils souhaitent composer sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits :

Benguerir (Maroc), Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Flèche, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Pointe à Pitre, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Denis de la Réunion, Strasbourg, Toulouse, Tours, Tunis (Tunisie).

L'École polytechnique se réserve la possibilité d'ouvrir de nouveaux centres si les circonstances l'exigent. Les candidats et candidates en seront avertis au moins quinze jours avant le début des épreuves écrites sur le site : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>.

Calendrier des épreuves écrites d'admission

Les épreuves écrites des banques d'épreuves X-ENS 2020 se dérouleront du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020 dans les conditions mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

Le début des épreuves est fixé à 8 heures le matin et à 14 heures l'après-midi (heure de Paris). L'accès aux salles d'examen avant le début des épreuves sera défini en fonction règles sanitaires en vigueur.

1. – Filière MP, option « Informatique »

	Matin	Après-midi
Lundi 22 juin	Mathématiques A (4 h)	Français (4 h)
Mardi 23 juin	Mathématiques B (4 h)	Informatique A (4 h)
Mercredi 24 juin	Physique (4 h)	Langue vivante (4 h)

	Matin	Après-midi
Jeudi 25 juin	Mathématiques D (6 h)	-
Vendredi 26 juin	Mathématiques C (4 h)	Info-Mathématiques (4 h)

2. – Filière MP, option « Physique et sciences de l'ingénieur »

	Matin	Après-midi
Lundi 22 juin	Mathématiques A (4 h)	Français (4 h)
Mardi 23 juin	Mathématiques B (4 h)	Physique et sciences de l'ingénieur (4 h)
Mercredi 24 juin	Physique (4 h)	Langue vivante (4 h)
Jeudi 25 juin	Mathématiques D (6 h)	-
Vendredi 26 juin	Mathématiques C (4 h)	Info-Mathématiques (4 h)

3. – Filière PC

	Matin	Après-midi
Lundi 22 juin	Mathématiques (4 h)	Français (4 h)
Mardi 23 juin	Physique A (4 h)	Chimie A (4 h)
Mercredi 24 juin	Physique B (4 h)	Langue vivante (4 h)
Jeudi 25 juin	Physique C (6 h) Chimie B (6 h)	-
Vendredi 26 juin	Physique-chimie (5 h)	-

Communication des résultats d'admissibilité

Les résultats seront communiqués individuellement le samedi 18 juillet 2020 à 19 heures sur le site <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>.

Un délai de 24 heures est accordé aux candidats et aux candidates non admissibles pour présenter toute demande de vérification de leurs résultats auprès du directeur du concours, soit jusqu'au dimanche 19 juillet 2020 à 19 heures, exclusivement par courriel à l'adresse suivante :

direction-concours@polytechnique.fr.

Calendrier des épreuves orales

Les épreuves orales se dérouleront du mardi 21 au jeudi 30 juillet 2020 à l'Ecole polytechnique et dans des centres d'examen en région et à l'étranger.

Les candidats et les candidates choisissent le centre d'examen dans lequel ils souhaitent subir leurs épreuves orales, parmi les villes indiquées sur le site suivant :

<https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>.

La liste des centres sera publiée au plus tard le 15 juin 2020.

Communication des résultats d'admission

Les candidats et les candidates pourront prendre connaissance de leurs notes le 3 août 2020 à partir de 12 heures sur le site suivant : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>.

Les réclamations des candidats et des candidates concernant leurs notes seront recevables auprès du directeur du concours, pendant 24 heures après leur communication, soit jusqu'au 4 août 2020, à 12 heures, exclusivement par courriel à l'adresse suivante : direction-concours@polytechnique.fr.

Les résultats d'admission seront communiqués individuellement le vendredi 7 août 2020 à 12 heures, après la réunion du jury d'admission, sur le site suivant : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>.